

Appel à candidature à un poste d'ingénieur forestier chargé de mission sur les sols forestiers – projet Spadofor (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Institut pour le Développement Forestier

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier chargé de mission sur les sols forestiers – projet Spadofor (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois, de droit privé, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'État (décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 33 et 53,5k € brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Châlons-en-Champagne (51)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Janvier 2027

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il s'occupe du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service dédié au Label bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone) ;
- Un service de recherche & développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF).

L'Institut pour le Développement Forestier a pour missions i) d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, techniques et d'élaborer des outils d'aide à la décision relatifs aux écosystèmes forestiers,

aux effets du changement climatique et à la filière forêt-bois, ii) de transmettre ces informations *via* la publication des travaux du CNPF-IDF et du CNPF (livres, revue nationale) et iii) *via* la formation. Sur ce dernier point, c'est son service formation qui est mobilisé afin de gérer les offres de formations continues du catalogue et sur mesure.

Description du poste

Ce poste s'inscrit dans le cadre du projet **Spadofor**, qui vise à la capitalisation, la modélisation, la spatialisation et la valorisation des données pédologiques forestières. Ce projet financé par l'Ademe est conduit par plusieurs structures : INRAE (unité de recherche Info&Sols et unité de recherche Silva), ONF, CNPF et IGN. Il porte sur la période 2025-2027.

Les premières phases du projet ont permis :

- de collecter et de saisir des données sur les sols forestiers pour compléter une base de données nationale (DoneSol) ;
- de modéliser des valeurs de propriétés des sols en tout point de l'espace forestier par des modèles statistiques alimentés par des données spatiales environnementales et calibrés avec les données de sol disponibles sur la zone d'étude ;
- d'établir des cartes de certains paramètres des sols forestiers (profondeur, hydromorphie, pH, texture, éléments grossiers...) à l'échelle nationale.

Les missions proposées par le CNPF dans ce contrat d'un an s'inscrivent donc en aval des premières phases de ce projet. Elles porteront essentiellement sur le transfert et la communication des résultats. Le poste est proposé par le service de recherche & développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) du CNPF, mais sera localisé en région Grand Est pour le besoin du projet. Le poste sera encadré conjointement par l'IDF et le CRPF du Grand Est. La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 %. Elle présente des sols variés (diversité des assises géologiques, des matériaux, des textures, du drainage, etc.). Elle est couverte par de nombreux documents traitant des stations forestières et beaucoup de fosses pédologiques y ont été ouvertes.

Intégration dans le projet et appropriation des informations

Dans un premier temps, la personne recrutée devra prendre connaissance des travaux réalisés, des méthodes utilisées et des résultats produits (modèles, cartes...) ainsi que de leur degré de précision et d'incertitude. Elle devra également s'informer des actions de test et de valorisation des données conduites en parallèle par les chercheurs de l'INRAE et d'AgroParisTech de Nancy impliqués dans le projet.

Tests *in situ* des cartes issues de la modélisation

Il existe en Grand Est et dans les régions limitrophes des réseaux de fosses pédologiques ou des forêts pour lesquelles des cartes des stations ont été établies et qui n'ont pas servi à la construction des modèles du projet. Il faudra choisir 3 ou 4 régions naturelles ou sylvoécorégions et à l'intérieur de ces zones, des sites de test. Sur ces sites, les données produites par les cartes prédictives et les résultats de terrain seront comparées. Un protocole sera à établir et les traitements des données à réaliser. Les résultats devront être synthétisés et diffusés.

Transfert des résultats

Présentation des résultats obtenus aux utilisateurs potentiels des cartes produites et recueil des attentes. Le réseau national des référents « indicateurs de la qualité des sols forestiers » sera notamment ciblé. D'autres professionnels externes au projet (notamment des conseillers et gestionnaires de forêts

privées ou publiques des secteurs concernés par ce projet) seront également contactés. Les actions de transfert et de communication se traduiront notamment par :

- une conférence en ligne pour présenter les résultats du projet ;
- la réalisation d'une enquête auprès des utilisateurs potentiels (utilisation des données produites, intégration de ces données dans des outils d'aide à la décision, utilisation locale des cartes produites, besoins en formation, en guides d'utilisation, suites à donner, améliorations et poursuite de ces travaux...) ;
- des journées d'échange sur le terrain (sur les 3 ou 4 secteurs de référence) pour présenter les outils produits, leur intérêts et limites et échanger avec les utilisateurs potentiels.

Formation – expériences

- Formation supérieure (bac +5, ingénieur ou master) en foresterie, agronomie, sciences de l'environnement
- Permis B valide obligatoire.

Compétences et qualités requises (en gras) ou souhaitées (en italique)

- **Compétences en pédologie ;**
- **Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;**
- **Rigueur et sens de l'organisation ;**
- *Sens du contact et du travail d'équipe ;*
- *Maîtrise des logiciels informatiques courants ;*
- **Pratique du SIG (Q-Gis) et de l'analyse des données (R) ;**
- *Techniques d'enquête, communication écrite et orale, organisation de formations ;*
- **Aptitude physique au travail de terrain.**

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT soit au total 44 jours de repos ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 2 jours par semaine au bout de 6 mois de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).

Personnes à contacter

- | | |
|------------------------------------|---|
| • Thomas Brusten
06.12.73.30.54 | Ingénieur, chef de projets - Stations & habitats forestiers
thomas.brusten@cnpf.fr |
| • Sylvain Gaudin
06.24.48.91.24 | Ingénieur R&DI : Stations, expérimentation, changement climatique
sylvain.gaudin@cnpf.fr |

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant **le 6 novembre 2026** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles



- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à thomas.brusten@cnpf.fr et sylvain.gaudin@cnpf.fr

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **courant novembre 2026** dans les locaux du CNPF à Châlons-en-Champagne (51).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

